



Séances piscine classes de 6ème

publié le 28/11/2013

L'enseignement de la natation fait partie du programme d'Education Physique et Sportive du collège.

Pour cette année, nous avons obtenu un créneau à la piscine couverte de Ruffec et le conseil général prend à sa charge la partie financière.

A partir du **lundi 16 décembre 2013**, les élèves de sixième bénéficieront de 11 séances de natation (jusqu'au 24 mars inclus).

Le premier jour tous les élèves passeront un test pour déterminer leur niveau. A la suite de ce test des groupes seront constitués.

Les cours sont obligatoires (sauf certificat médical) et votre enfant devra disposer des affaires suivantes :

- ▶ un maillot de bain (une pièce pour les filles et slip de bain pour les garçons, les caleçons sont interdits)
- ▶ un bonnet de bain
- ▶ une serviette de toilette
- ▶ un sac plastique pour les affaires mouillées.

Nous vous conseillons de bien vous assurer que votre enfant a pris un solide petit déjeuner.

De même, je me dois de vous rappeler que le règlement intérieur du collège s'applique lors de ces sorties. Donc tout objet électronique (type MP3, MP4...) ainsi que les téléphones portables sont interdits. De plus, chaque année, un grand nombre d'affaire est oublié dans les vestiaires de la piscine. En cas d'oubli ou perte d'affaire, le collège ne peut être tenu pour responsable.

Nous vous remercions de votre collaboration et comptons sur vous et sur votre enfant pour la réussite de cette initiative.

Le principal



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.